

DÉCEMBRE 1995

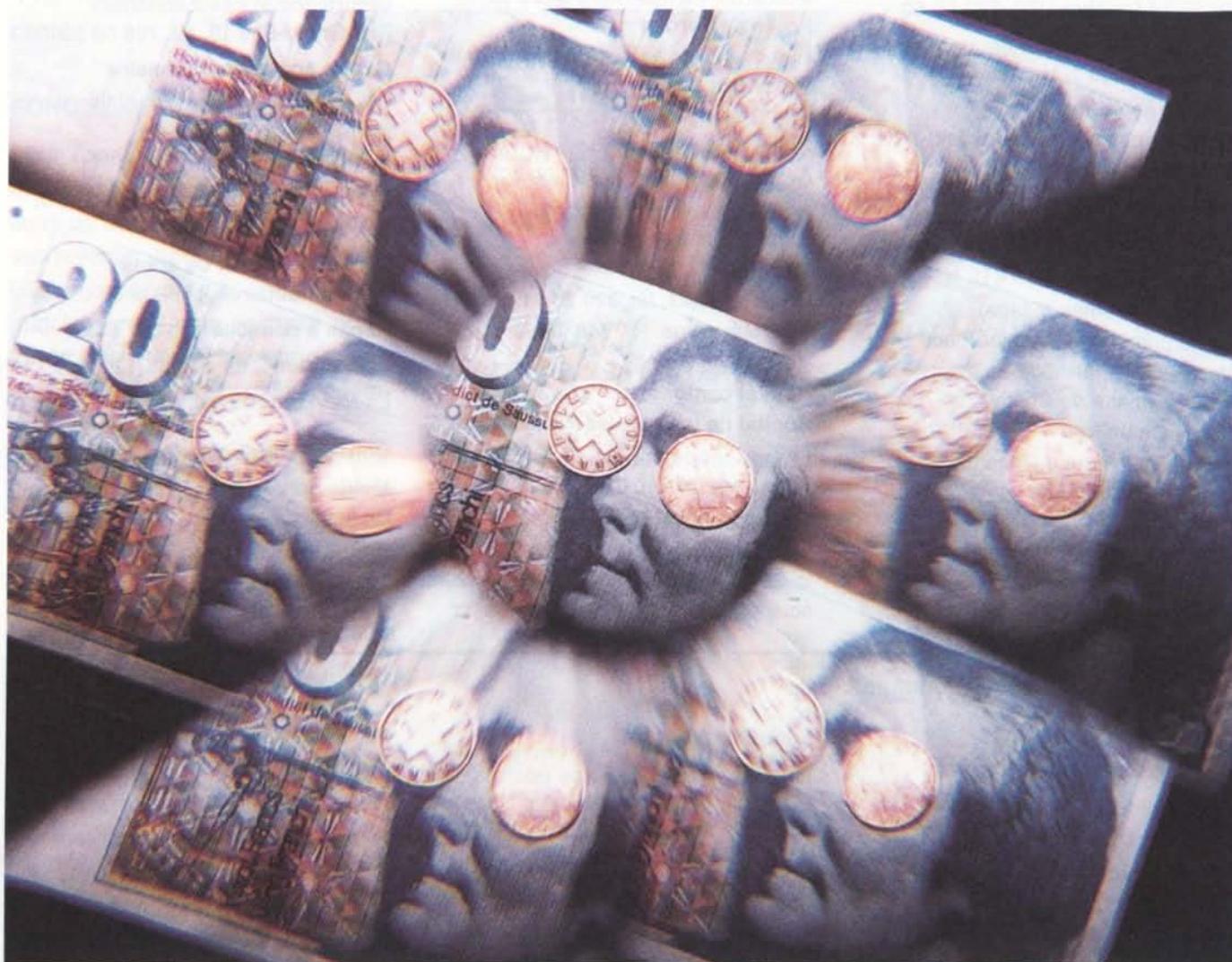


INFORMATIONS VERNIER

BUDGET 1996

L'apprentissage d'une gestion économe des moyens restreints dont dispose notre collectivité verniolane a commencé, il y a plusieurs années. Il porte ses fruits, même si personne ne s'enthousiasme pour un «budget minceur». En

effet, si le budget de l'année prochaine a pu être voté sans grande discussion par notre Conseil municipal, c'est parce que le Conseil administratif n'a proposé ni augmentation d'impôts, ni réduction de prestations, ni un budget déficitaire.



(Karine BAUZIN)

SOMMAIRE

Le thème

3 Budget 1996

Le budget 1996 se monte à 53,5 millions de francs tant aux charges qu'aux revenus. Les autorités ont réussi à présenter un budget équilibré, sans augmentation d'impôts ni réduction de prestations.

Nouvelles communales

- 6 Avis communaux
- 7 Conseil municipal : vote du budget 1996
- 8 Genève ouvre son premier centre cantonal de récupération
- 9 Courrier des lecteurs
- 11 Petites annonces
- 13 Agenda

- 14 Pose de la première pierre du bassin couvert du Lignon
- 15 Service des sports
- 18 Vernier gagne le concours des villes fleuries
- 20 Exposition de crèches originales à l'Eglise St-Pie X

Infos-quartier

- 19 L'AIVV : du coq à l'âne...

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)
de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

Locaux de vote

Vernier I (Vernier-Village)
Ecole primaire de Vernier-Place

Vernier II (Châtelaine-Balexert)
Ecole primaire de Châtelaine
av. de Châtelaine 84

Vernier III (Aïre-Le Lignon)
Ecole primaire d'Aïre
Ch. du Grand-Champ 11

Vernier IV (Les Avanchets)
Ecole d'Avanchet-Jura
Rue du Grand-Bay 13

Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96
Route du Bois-des-Frères 30

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise, tél. 117

Poste de Châtelaine, tél. 796 25 11

Police municipale

Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 320 25 11

SOS Médecins, tél. 348 49 50

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 780 01 13

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,
sous-sol de l'école des Ranches

Services sociaux

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

Permanence chômage

Tél. 797 20 98

Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h
Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

Centre social des Avanchets

Rue Grand-Bay 18, tél. 796 59 30

Centre social de Châtelaine

Ch. de l'Etang 2, tél. 979 06 06

Centre social du Lignon

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

Service d'aide à domicile A.G.A.D.

Tél. 979 06 06

Service d'aide et de soins

communautaires, tél. 979 06 06

Repas à domicile, tél. 827 85 00

SOS enfants, tél. 312 11 12

La Main tendue, tél. 143

Conseils juridiques (sur rendez-vous)

Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

Centre social du Lignon

Tél. 796 63 11

Chaque mardi, de 16h30 à 18h30

Edité par l'Administration municipale

Thème (pages bleues)

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (vertes)

Robert BORGIS

PAO - production et publicité

Mlle Malory MEX, relecture

Mme Josiane BERNASCONI

Mairie de Vernier

Rue du Village 9 - Case postale 520

Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

L'AIDE SOCIALE COMMUNALE

parution 26 janvier

délai rédactionnel 5 janvier

Journal tiré à **14'500** exemplaires

DEUX BUDGETS PAR ANNEE

Rappelons en préambule que la commune travaille avec deux budgets. Le plus important au niveau des chiffres, c'est le budget de fonctionnement. Il peut être présenté par "fonction" ou par "nature" (voir rubriques sur les graphiques correspondants). L'autre budget concerne les investissements (exemple : achats immobiliers, constructions, travaux lourds). Ces derniers mois, les commissions du Conseil municipal les ont étudiés, chacune dans son domaine et celle des finances sur le plan général. Après un exercice 1994 légèrement déficitaire, les autorités désirent, par une évaluation affinée des paramètres ainsi que par une gestion rigoureuse, retrouver des comptes 1996 aussi équilibrés que le budget présenté.

FONCTIONNEMENT: + 2,9 %

Pour l'année à venir, le budget de fonctionnement se monte à 53,5 millions de francs aux charges comme aux revenus. Après deux ans de stabilité, il est en progression de 2,9 %, principalement pour assumer un effort croissant de solidarité envers ceux qui souffrent de la situation économique peu favorable.

L'augmentation de la rubrique "subventions" sera de 12,8 %. Un effort particulier a été fourni dans l'analyse des innombrables petites dépenses, comprimées au maximum.

Le personnel communal participe par une contribution de l'ordre de Fr. 225 000.-, ce qui représente 1,5 % du total des traitements du personnel. En 1994, une telle contribution avait déjà été obtenue, alors que pour l'année en cours, elle n'avait pas dû être demandée.

Une légère augmentation du personnel communal a été nécessaire (1/2

poste aux Parcs et 1/4 de poste aux Bibliothèques).

Côté revenus, nous avons pu constater une diminution de l'importance relative de l'impôt personnes physiques (nos habitants-contribuables / il représente quand même encore 61 % de nos revenus) par rapport à l'impôt des personnes morales (les entreprises, au sens large / 5,6 % du total des revenus).

INVESTISSEMENT: + 38 %

Le budget d'investissement est en forte croissance (en chiffres ronds 12 millions, contre 8,7 millions pour 1995), notamment à cause de la construction d'une piscine couverte au Lignon.

Les autorités ont déjà eu l'occasion d'expliquer qu'il s'agit là d'un soutien délibéré à l'industrie de la construction qui en a un urgent besoin.

QUELQUES CHIFFRES ARRONDIS

	charges	revenus
AUTORITES	620 000	
ADMINISTRATION GENERALE	2 389 000	49 000
POLICE MUNICIPALE	1 365 000	148 000
INCENDIE ET SECOURS	1 260 000	228 000
ECOLES PUBLIQUES (bâtiments)	6 495 000	217 000
ENCOURAGEMENT A LA CULTURE (y compris bibliothèques)	2 492 000	37 000
PARCS ET PROMENADES	2 574 000	10 000
SPORTS	4 918 000	670 000
AUTRES LOISIRS	1 453 000	132 000
INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE	2 776 000	
AIDE SOCIALE	1 956 000	
ROUTES	6 652 000	145 000
TRAFIC REGIONAL (transports publics)	1 946 000	1 210 000
PROTECTION DES EAUX	609 000	
TRAITEMENT DES DECHETS	3 180 682	11 500
TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE	31 000	2 961 000
CENTIMES ADDITIONNELS p. morales		3 000 000
CENTIMES ADDITIONNELS p. physiques		32 850 000
FONDS DE PEREQUATION		3 255 000
DETTE	5 812 000	
FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL		5 000 000

D'autres postes importants sont l'agrandissement de bâtiments scolaires (Libellules et Vernier-Place), des travaux routiers (ch. des Corbillettes) et l'acquisition d'un bâtiment pour les jeunes de Vernier-Village. D'autres actions démarreront en 1996, mais le gros des dépenses y relatives figurera seulement au budget 1997 (exemple : dépôt du service du feu dont la mise en chantier était déjà prévue pour 1995).

Les subventions à recevoir ont été devisées à Fr. 1 700 000.-; elles viendront alléger la charge réelle à supporter par les finances communales. L'insuffisance de financement sera de 3,7 millions, à couvrir par l'emprunt.

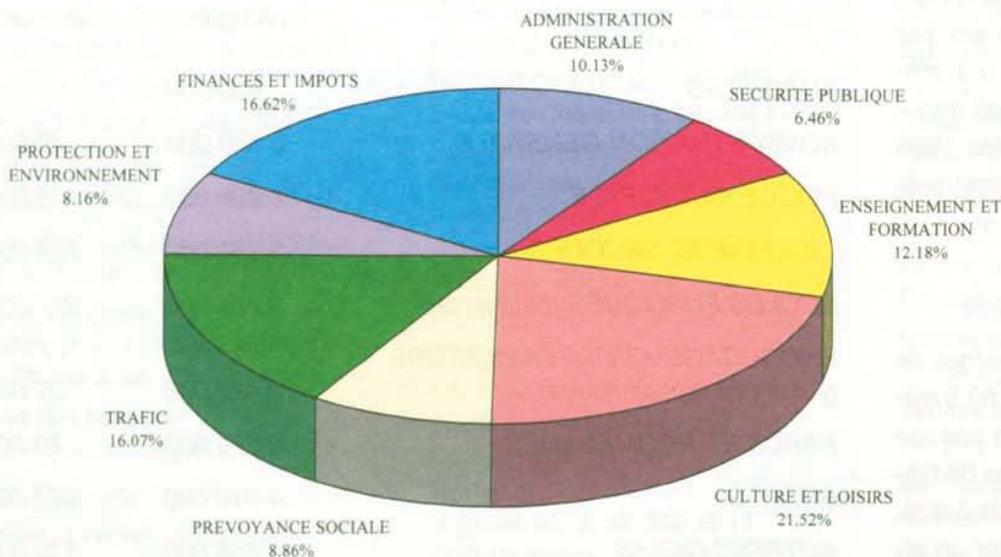
Nous rappelons aux lecteurs d'Informations Vernier que chaque année, au mois de juillet, nous publions un "condensé administratif et

financier", à savoir une analyse de l'exercice comptable de l'année précédente, afin qu'en toute transparence, les intentions puissent être comparées avec les réalisations.

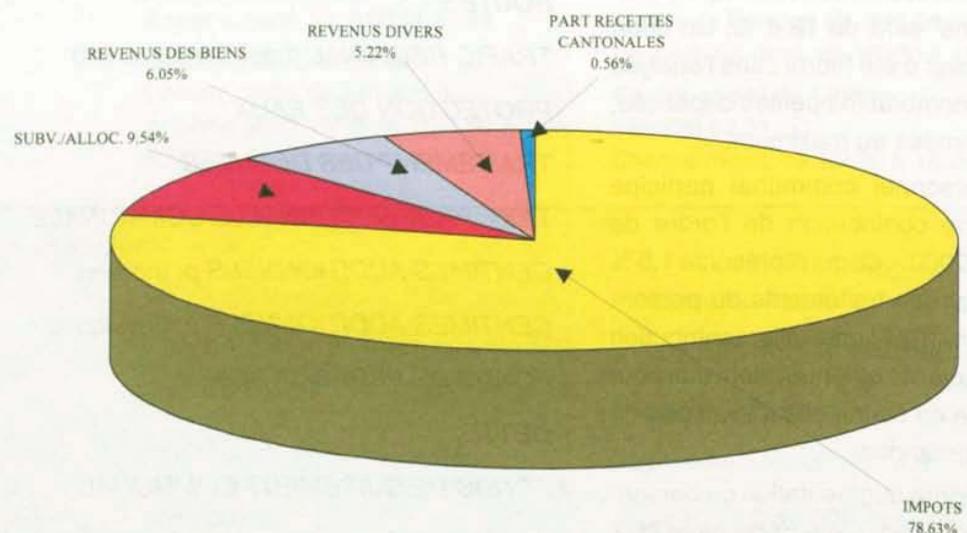
Le Conseiller administratif
délégué aux finances

Christophe ISELI

CHARGES PAR FONCTIONS



REVENUS PAR NATURES



Service social

La commune de Vernier propose à toute personne intéressée par l'emploi

un accueil

chaque lundi et chaque jeudi de 9h à 12h

- ♦ aux jeunes en début de carrière
- ♦ aux adultes préoccupés par l'emploi
- ♦ aux femmes décidées à reprendre une activité professionnelle
- ♦ à tous les chômeurs et chômeuses.

Nous mettons à disposition :

- téléphone, photocopieuse, ordinateur;
- journaux, documentation;
- un cours gratuit d'introduction à l'informatique tous les lundis de 10h à 12h.

Prochain cours lundi 8 janvier à 10h.

S'inscrire auprès

de l'accueil chômeurs, tél. 797 20 98 ou
du Service social communal, tél. 306 06 20.

ENEZ A L'ACCUEIL CHOMEURS ET CHOMEUSES DE VERNIER

Maison de quartier d'Aire-Le Lignon
Ch. Nicolas-Bogueret 12 bis - 1219 AIRE

Tél. 797 20 98

KERMESSE

DE LA PAROISSE DE L'EPIPHANIE DU LIGNON
5 ET 6 OCTOBRE 1996

Appel

à tous les groupements et associations de Vernier et environs

Nous aimerions vous associer à notre Kermesse en vous faisant participer à notre programme d'animation en tant que groupe de chant, association sportive, équipe de danse, groupe de rock, etc.

Voulez-vous contacter notre président, M. Serge-André BRULHART, au téléphone 796 25 84 ?

Avec votre aide, nous avons l'intention de fixer un programme du tonnerre. Merci de vos appels.

Bonnes fêtes de Noël et de Nouvel-An
à vous toutes et tous.

Economisez sur votre four - cuisinière

Four et cuisinière électriques sont de gros consommateurs (le quart de la consommation électrique d'un ménage). En Suisse, six ménages sur sept cuisinent à l'électricité.



A l'achat

- Les surfaces de cuisson en céramique vitrifiée consomment 10 à 15% de moins. Les systèmes de cuisson par induction ou à infrarouge permettent des économies de 20 à 30 %.

A l'utilisation

- Un simple couvercle de casserole permet d'économiser jusqu'à 2/3 d'énergie, la bouilloire ou la marmite à pression est encore bien plus économique.
- Les diamètres de la plaque et de la casserole doivent être identiques. Le fond de la casserole doit être bien plat.
- Cuire avec le moins d'eau possible.
- Ne pas abuser des systèmes autonettoyants pour le four.

L'électricité est une forme noble d'énergie qui permet le fonctionnement des télécommunications, de l'informatique, de l'éclairage ou de moteurs.

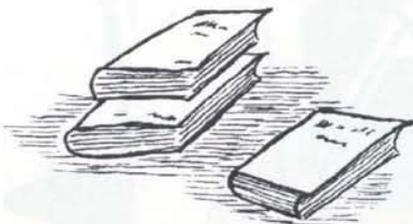
Utiliser le gaz pour la cuisson, c'est aussi décharger le réseau électrique fortement sollicité aux heures de repas.

Avis communaux

En raison des fêtes de fin d'année,
les bureaux et services de l'administration municipale seront
fermés du vendredi 22 décembre à 17h au mardi 2 janvier.
Réouverture mercredi 3 janvier 1996 à 9h.

Bibliothèques communales

Les bibliothèques seront fermées
du vendredi 22 décembre 1995
au vendredi 5 janvier 1996.



Dès le lundi 8 janvier :

Avanchet

Galerie marchande
Grand-Bay 21

lundi de 16h à 20h
mardi de 15h à 19h
mercredi de 15h à 18h
vendredi de 15h à 18h

Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A,
à côté de la ludothèque

lundi de 15h à 18h
mercredi de 9h à 12h
jeudi de 16h à 20h

Vernier

Maison Chauvet-Lullin
Rue du Village 57-59

mardi de 16h à 20h
mercredi de 9h à 12h
jeudi de 15h à 18h

Aïre-Le Lignon

Bibliobus Ville de Genève
Place des Eglises
lundi de 15h à 19h

Service de voirie

La levée des ordures ménagères
du **lundi 25 décembre 1995 est supprimée et remplacée par le mardi 26 décembre 1995.**

La tournée du **lundi 1er janvier 1996 est supprimée et remplacée par le mardi 2 janvier 1996.**

La levée des objets encombrants
(à l'exclusion des objets métalliques),
et des **sapins de Noël** aura lieu
le **mardi 9 janvier 1996.**

Le ramassage des objets métalliques
(à l'exclusion de tout autre) aura lieu
le **jeudi 11 janvier 1996.**



Selon horaire du samedi :

Mardi 26, mercredi 27, jeudi 28
et vendredi 29 décembre 1995.

Pas de service :

Lundi 25 décembre 1995 et
lundi 1er janvier 1996.

CONSEIL MUNICIPAL Séances en 1996

Mardi 6 janvier à 20h30
Mardi 12 mars à 20h30
Mardi 23 avril à 20h30
Mardi 21 mai à 20h30
Mardi 18 juin à 20h30

Etat civil

En cas d'urgence du 23 décembre au
3 janvier (décès, inhumation, nais-
sance, etc.) téléphoner à

M. Robert BORGIS

officier de l'état civil, tél. 796 35 10

Police municipale

En cas d'urgence, tél. 797 09 09.

Gendarmerie de Châtelaine

En cas d'urgence, tél. 796 25 11.

Service culturel et Service des sports

Réouverture des bureaux :
lundi 8 janvier 1996.

CIMETIERES

Les intéressés qui désirent re-
nouveler la concession des
tombes des personnes inhu-
mées dans les cimetières d'Aïre
et de Vernier (ancien et nouveau)
avant le 31 décembre 1975, ou
dont le renouvellement est arrivé
à échéance en 1995, sont invités
à en informer l'administration
municipale **jusqu'au 31 décem-
bre 1995.**

Les divers ornements placés sur
les tombes, dont la concession
ne sera pas prolongée, doivent
être enlevés dans les trois mois,
faute de quoi ils deviendront la
propriété de la commune qui en
disposera à son gré, selon les
besoins.

Conseil municipal

Séance du 14 novembre 1995

Mme le Maire Gabrielle FALQUET informe les élus que le raccordement du village au câble est achevé. Télévernier va pouvoir aller de l'avant dès janvier 1996.

Budget 1996

A l'unanimité les élus fixent, pour le premier semestre de l'année 1996, les jetons de présence des conseillers municipaux pour les séances du Conseil municipal (Fr. 80.-), du bureau (Fr. 35.-) et des commissions (Fr. 65.-). Puis lecture est faite par Georges CARDINAUX (L) du rapport de la commission des finances à propos du projet de budget 1996.

Comme les années précédentes, le budget est équilibré. Il présente tant aux charges qu'aux revenus, un montant de 53 489 680 francs, en augmentation de 1 501 150 francs par rapport à celui de 1995, soit une progression de 2,88%.

A l'exception de la déclaration du groupe libéral, perplexe quant «aux conséquences de l'acceptation des futurs investissements», les autres groupes politiques remercient le Conseil administratif, et plus particulièrement Christophe ISELI, pour les efforts fournis. Ce projet de budget est accepté par 27 voix contre 2 (L) et une abstention (L):

Pétitions

Une résolution de Hans-Ruedi VETTERLI (DC) est transmise à l'una-

nimité au Conseil administratif.

Elle l'invite à trouver une solution au problème de vitesse des véhicules circulant au carrefour entre le chemin des Sellières et le chemin de la Ver-seuse (presqu'île d'Aïre).

Trois pétitions sont envoyées pour étude en commission. Il s'agit de : un ralentissement de la circulation au chemin du Renard est réclamé par l'Association du Coin de Terre Aïre-

cyclable entre la route du Vernier et la route du Bois-des-Frères, un préavis pour une dérogation au rapport des surfaces pour la parcelle située au chemin des Bois-Jacquet 18, un crédit de 100 000 francs afin d'installer des parcomètres collectifs sur les parkings de différents emplacements sportifs (piscine du Lignon, boulo-drome, centre de tennis d'Aïre et centre sportif de Vernier), un crédit



Le carrefour du chemin de la Ver-seuse et du chemin des Sellières

(Jean Godard)

Grandchamp, une soixantaine d'adolescents de Vernier-Village aimeraient pouvoir disposer d'un local avec divers jeux et musique (genre ABARC), une trentaine d'habitants des Libellules souhaitent que la signalisation routière soit améliorée dans leur quartier.

Projets du Conseil administratif

Différents projets des autorités sont renvoyés pour étude en commission, soit : un crédit de 228 000 francs relatif à la construction d'une piste

de 150 000 francs destiné à financer des mesures visant à réduire la consommation d'électricité de six bâtiments communaux.

Enfin, les élus ont voté immédiatement, et à l'unanimité, la modification du statut du personnel de l'administration municipale. Il s'agit de permettre aux fonctionnaires le désirant de prendre leur retraite dès 57 ans et ce, dès le 1er janvier 1996, sans que cela ait la moindre incidence sur les finances communales.

S.G.

GENEVE OUVRE SON PREMIER
CENTRE CANTONAL DE RECUPERATION

E · S · P · A · C · E récupération du Nant-de-Châtillon

OUVERT A TOUS LES PARTICULIERS,
GRATUIT ET
DESTINE A TOUS LES TYPES DE DECHETS

Le Département de l'intérieur, de l'environnement et des affaires régionales vient d'inaugurer le premier **ESPACE RECUPERATION**, situé sur le site du Nant-de-Châtillon, sur la route d'Aire-la-Ville, entre Bernex et Peney.

Cet **ESPACE RECUPERATION** est en quelque sorte un «super centre de récupération», réservé aux particuliers et destiné à compléter les infrastructures mises en place par les communes.

Tous les types de déchets peuvent y être amenés gratuitement, qu'ils soient recyclables ou non.



OUVERT TOUS LES JOURS, MEME LE DIMANCHE

de 14h30 à 19h30 la semaine
de 9h30 à 17h00 le samedi et le dimanche

L'**ESPACE RECUPERATION** est construit sur deux niveaux et comporte un accès pour les utilisateurs et un accès pour les camions qui évacuent les bennes. Un gardien y est présent en permanence pour donner les informations nécessaires et pour indiquer les bennes adéquates.

Alors ! N'hésitez plus ! N'attendez plus les collectes des débuts de mois. Dès que vous procédez aux grands rangements, que vous voulez vous débarrasser d'objets encombrants ou que vous entreprenez des travaux de bricolage pensez que l'**ESPACE RECUPERATION** est ouvert pour vous et la décharge est gratuite.

E · S · P · A · C · E récupération du Nant-de-Châtillon

inf-eau-déchets
022 327 47 11

POUR TOUS VOS DÉCHETS MÉNAGERS

Papier en vrac, papier journal, carton.	Ferraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton, etc.), meubles et objets métalliques, cuisinières, machines à laver, jantes.
Bouteilles, bocaux en verre.	Meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas, etc.
Bouteilles en PET.	Pierres, briques, restes de béton, plâtre, céramique, porcelaine, vitres.
Boîtes de conserve en fer blanc.	Pneus de voiture et de deux-roues.
Boîtes de boisson en aluminium (canettes).	Huile de moteur.
Déchets de jardin, tailles de haies, feuilles, gazon, déchets de cuisine triés.	Huile de friture.
Vêtements, chiffons, chaussures, tissus divers.	

POUR VOS DÉCHETS SPÉCIAUX

Piles et accumulateurs.	Batteries de véhicules.
Restes de peinture, solvants (dans un récipient bien fermé avec indication du contenu).	Réfrigérateurs, congélateurs. [La vignette pour taxe de traitement peut être achetée sur place.]
Tubes fluorescents (ou néon).	Matériel électronique.

Les déchets triés des ménages sont acceptés gratuitement.



Le tri à la source permet un recyclage ou un traitement optimal.

- Merci de votre collaboration !

Prochaine votation

Votation cantonale du 11 février 1996



Sur :

1. L'initiative populaire (IN 101) "Pour des emplois d'utilité publique et écologiques".
2. L'initiative populaire (IN 102) "Solidarité fiscale".
3. Le projet de loi constitutionnelle relatif aux transports publics (contreprojet à l'initiative populaire 103 intitulée "Des transports publics au service de la population").

Aujourd'hui, la commune de Vernier est devenue une ville qui compte plus de 29 000 âmes. Dans le document de présentation que la municipalité offre à ses habitants, on peut lire que cette commune est composée de plusieurs quartiers totalement distincts. Malheureusement, le Verniolan est forcé de constater par lui-même que ces différentes entités sont très inégalement dotées en matière d'équipements et que notamment, Vernier favorise «son village».

Vernier-Village dispose en effet de parcs publics, de lieux d'animations culturelles (MACAV, Maison Chauvet-Lullin), d'une bibliothèque municipale, d'un poste de police municipale, d'une piscine couverte, de cuisines scolaires (à l'école des Ranches), d'équipements sportifs importants, etc. Aucun autre quartier de la commune ne dispose de tous ces équipements.

S'il me semble tout à fait intéressant de regrouper certains équipements dans un lieu de façon à recréer une centralité dans une commune assez éclatée, il est en revanche peu judicieux de choisir comme vecteur de cette nouvelle centralité un village excentré par rapport à la commune. A cause de la proximité de l'Aéroport de Cointrin, Vernier-Village est un lieu où les nuisances sonores sont telles que son développement a été stoppé net dans les années 60 et que la commune s'est développée depuis lors beaucoup plus à l'est (notamment aux Avanchets, à Balexert, à Châtelaine, au Lignon et aux Libellules).

De plus, Vernier-Village se trouve géographiquement à l'écart. Peu accessible, il n'est pas un lieu naturel de passage. Pour ces deux raisons c'est un mauvais endroit pour redéployer une centralité, pour des activités culturelles en particulier (pensons aux représentations théâtrales interrompues par des boeings).

Le favoritisme communal à l'égard de Vernier-Village ne s'arrête pas aux équipements. Au niveau urbanistique, un examen attentif de la politique menée depuis les années 60 laisse songeur. Il tourne même au malaise lorsque l'on confronte l'histoire ré-

cente de Vernier-Village à celle de Châtelaine (la même analyse serait valable pour Aïre et Cointrin).

Il y a trente ans, Châtelaine était un «village». On y trouvait quelques fermes genevoises dont la valeur architecturale, sans être exceptionnelle, donnait un cachet sympathique au lieu. Il y avait également une vieille bâtisse appelée «théâtre de Voltaire», villa datant de 1779 et dans laquelle Voltaire jouait ses pièces alors interdites à Genève.

De ce petit centre, il ne reste plus aujourd'hui que le Café de la Terrasse et l'Auberge de Châtelaine.

Le village a en effet été rasé à la fin des années soixante. En lieu et place se trouve une série d'immeubles sans caractère et une artère principale à fort trafic qui déchire le centre.

COURRIER DES LECTEURS

A l'endroit du théâtre de Voltaire trône désormais une agence «Harley Davidson». Belle prouesse urbanistique, qui s'est poursuivie dans les années septante avec la construction du viaduc de l'Écu, qui balafre également Châtelaine, passant même tellement près du clocher de l'église protestante, que par jour de soleil, l'ombre portée des camions circulant sur le viaduc vient s'imprimer sur le clocher.

Ces prouesses se sont accompagnées d'un total désintérêt de la municipalité de Vernier pour le quartier de Châtelaine. A l'heure actuelle, ce quartier de Vernier compte plus de 6000 habitants et ne dispose pas de centre commercial, ne vit jamais aucune animation culturelle du fait de l'absence de salle polyvalente, ne

dispose d'aucun espace vert sur le territoire communal. De plus les passages piétonniers sont dangereux et trop peu nombreux sur les grands axes; aucune modération de trafic n'existe devant l'école primaire. On pourrait encore allonger cette liste, mais gardons le meilleur pour la fin : certaines rues et ruelles ne sont pas dotées d'éclairage public (le chemin de Balexert, le cheminement depuis l'avenue de Châtelaine pour le quartier De-Maisonneuve ABCD, le cheminement qui longe l'école primaire entre l'avenue de Châtelaine et le chemin des Eglantines), faisant du quartier un véritable coupe-gorge dès la nuit tombée.

Ces constats contrastent scandaleusement avec le soin apporté à l'aménagement de Vernier-Village depuis vingt-cinq ans.

Depuis cette date en effet, la commune s'est employée à embellir le village. On citera pêle-mêle, le déménagement de la Mairie au château de Vernier, la déviation du trafic de transit par la route de Peney et la modération du trafic, l'achat et la rénovation de quelques maisons de village, la protection de la «zone village», la réalisation de plusieurs parcs, bref une entreprise attentive et coûteuse de préservation.

Suite à ces constats en série, on est en droit de se demander si les autorités de la commune se sont véritablement rendu compte que Vernier est désormais une ville. (...)

Vernier-Village n'est plus qu'un quartier parmi d'autres, il ne sera plus jamais le centre de la commune comme autrefois.

Il est inutile de larmoyer sur le passé.(...) Il y a mieux à faire : se demander quel projet la commune entend développer dans ses quartiers les moins dotés.

Des quartiers dont le centre n'est plus qu'un autodrome, qui ne disposent d'aucun lieu de rencontres, pas même d'un centre commercial, et qui en conséquence ne sont plus que des non-lieux (...).

Vincent Kaufmann

Vernier

Actif dans votre région?



Nous aussi



**Banque Cantonale
de Genève**

Agence de Vernier: route de Vernier 219, 1214 Vernier - Tél. 341 15 30



G. SARACINO

**TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
CRÉPI RUSTIQUE**

Atelier:
46, r. Virginio-Malnati
1217 MEYRIN

2 A, ch. du Sorbier
1214 Vernier
Tél. 341 08 43

Natel: 077 25 73 10

Ecole BER Genève

Classes du *CYCLE* et
10^e degré préprofessionnel
paramédical

ou en
économie

Cours d'été

Français pour étrangers

Secrétariat *médical*

Secrétariat

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

Le Centre médical
multidisciplinaire de l'Aéroport
a le plaisir de vous annoncer
l'ouverture d'un cabinet de

**Pédicure
Podologue
diplômée**

20, route de Pré-Bois
1215 GENÈVE 15
Tél. (022) 788 35 50

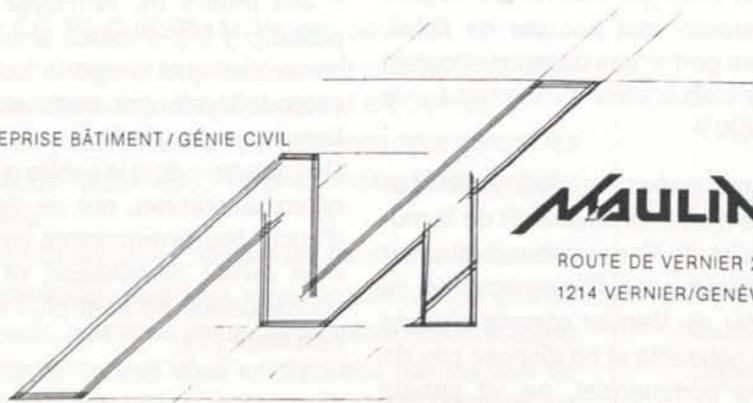
GIUSEPPE FURCOLO



8d, chemin Mouille-Galand
1214 Vernier
Téléphone 341 18 56
Fax 341 23 21

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien des jardins
Clôtures - Piscines

ENTREPRISE BÂTIMENT / GÉNIE CIVIL



MAULINI

ROUTE DE VERNIER 203
1214 VERNIER/GENÈVE

**Vincent
PELLERITI**



**MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE**

Réparations en tous genres

*

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

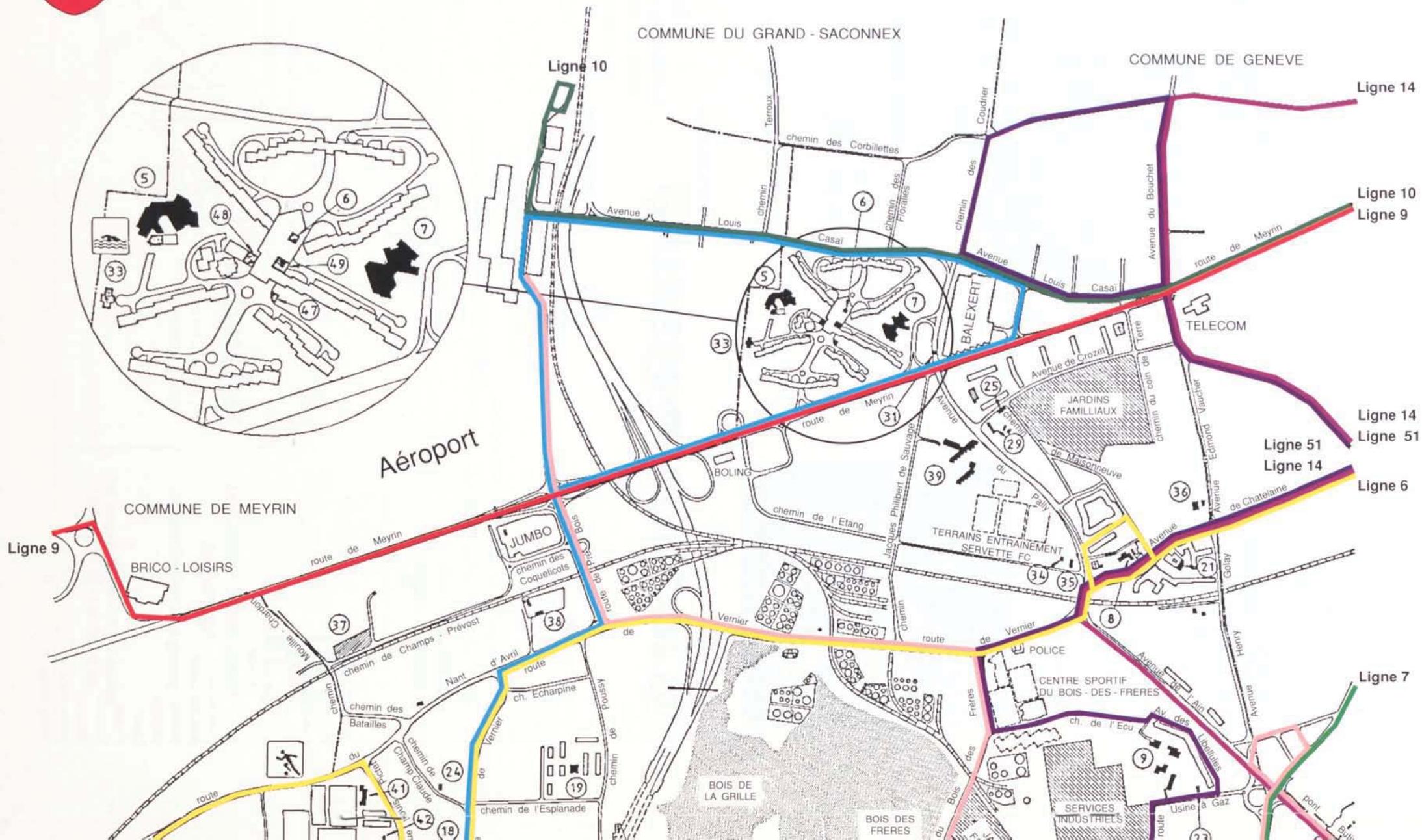
Liste des bâtiments communaux

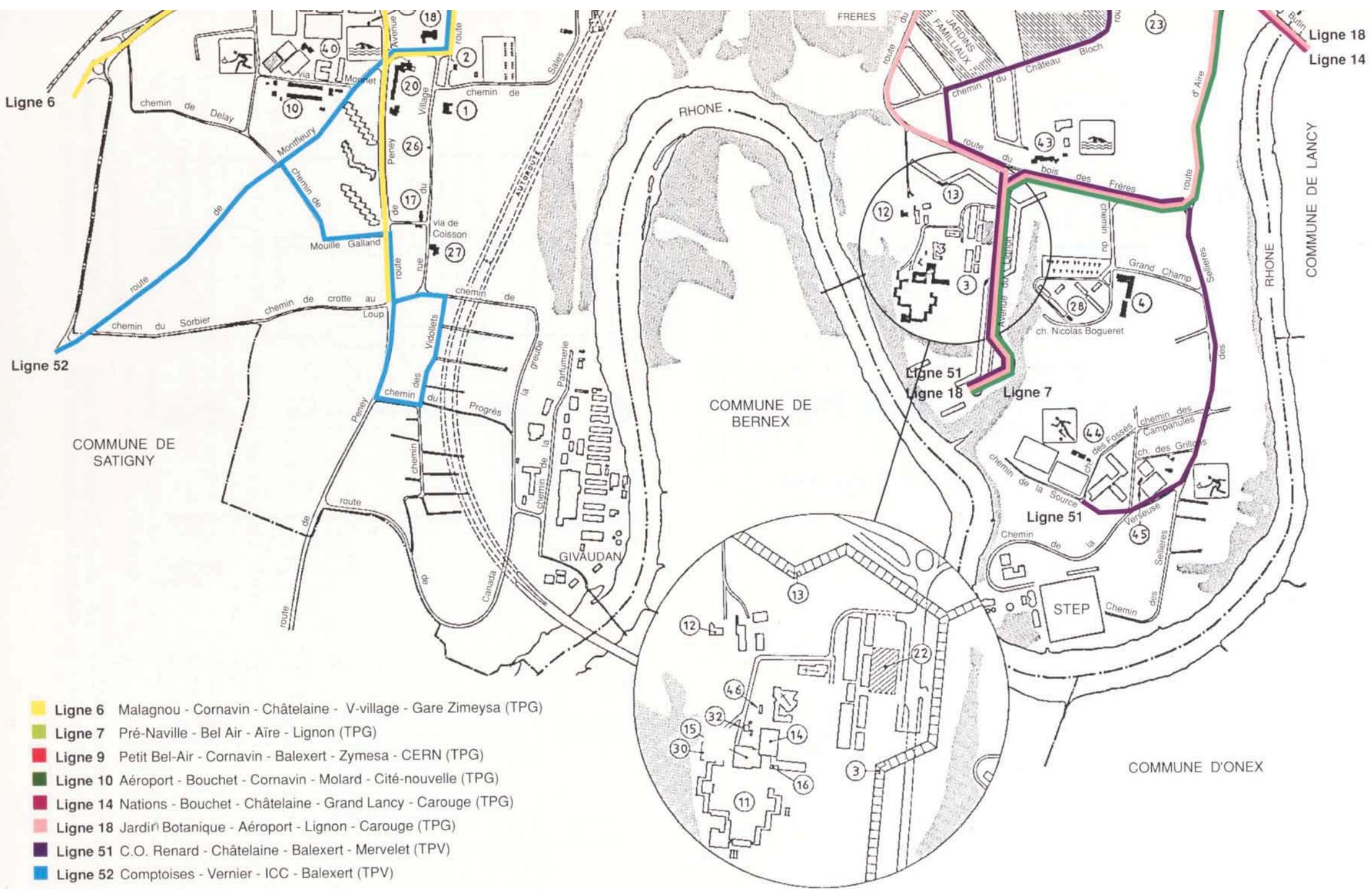
<u>Nom du bâtiment</u>	<u>No</u>	<u>Précision</u>	<u>Nom du bâtiment</u>	<u>No</u>	<u>Précision</u>
Administration			Jardins d'enfants		
Ancienne Mairie	2		"Casse-Noisettes"	34	Châtelaine
Centre de voirie de Vernier	10		"Le Trèfle"	5	Ecole Avanchet-Jura
Mairie	1		"Le Trèfle"	27	Maison Chauvet-Lullin
Service des sports	1	Piscine du Lignon	"Pop Corn"	16	
Badminton			Jardins "Robinson"		
Aire	45		Balexert	29	
			Lignon	30	
Bibliothèques			Ludothèques		
Atelier du livre	7	Sous-sol école Avanchet	Avanchets	47	
Avanchets	6		Châtelaine	21	
Châtelaine	21	Place Rouge à Châtelaine			
Vernier	27	Maison Chauvet-Lullin			
Boulodromes			Parkings		
Lignon	43		"Espace Shell"	22	
Vernier	42		Caravanes	37	
Centres de loisirs			Piscines		
Aire	28		Bassin Avanchet-Jura	5	
Avanchet-Jura	5				
"La Carambole"	32		Bassin Ranches	20	
"L'Eclipse"	31		Lignon	43	
Centres de quartier			Police municipale		
Avanchets	49		Avanchets	6	
Balexert	25	Avenue de Crozet	Lignon	3	
Châtelaine	8	Avenue de Châtelaine 8	Vernier	2	Ancienne Mairie
Vernier	26	Rue du Village 22			
Centres sociaux			Salles polyvalentes		
Avanchets	48		Centre sportif Lignon	15	
Châtelaine	35		Ecole Aire	4	
Lignon	13		Ecole Avanchet-Salève	7	
Service social	2	Ancienne Mairie	Ecole Châtelaine	8	
			Ecole Libellules	9	
			Salle des fêtes Lignon	14	
Clubs des aînés			Stades		
Libellules	23		Aire	44	
Vernier	24		Vernier	41	
Crèches			Tennis		
"Pamplemousse"	13		Aire	45	
Avanchets	33		Vernier	40	
Ecoles			Divers		
Aire	4		Entrepôt "Cogne"	38	
Avanchet-Jura	5		Ferme Bourquin	36	
Avanchet-Salève	7		Vestiaire Lignon	46	
Balexert	39		Vieux-Lignon	12	
Libellules	9				
Lignon	11				
Poussy	19				
Ranches I	20				
Ranches II	20				
Vernier-Place	18				
Vernier-Village	17				



Commune de Vernier - plan de situation

Transports publics - Bâtiments communaux - Installations sportives

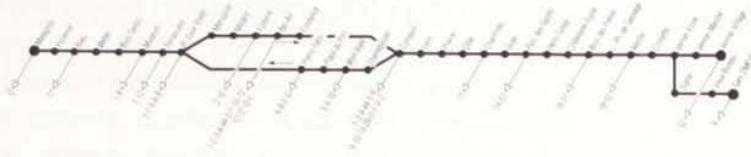






Malagnou – Pl. Eaux-Vives – Cornavin – Vernier-Village
Gare ZIMEYSA

6



Pré-Naville – Bel-Air – Délices – Lignon (7)
Bel-Air (Crédit Suisse) – Délices – Lignon (27)

7/27



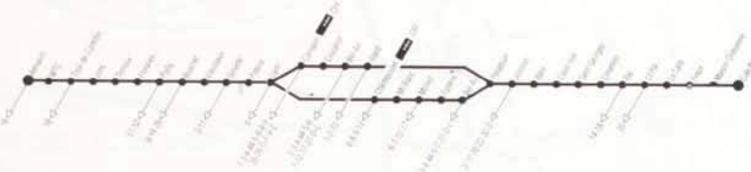
Petit Bel-Air – Pl. Eaux-Vives – Cornavin – Meyrin –
Gare ZIMEYSA CERN

9



Aéroport – Cornavin – Bel-Air – Cité-Nouvelle

10



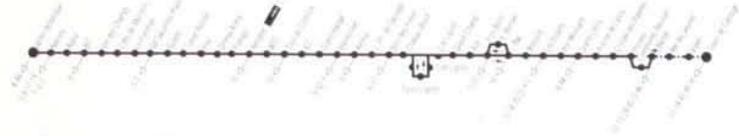
Nations – Grand-Pré – Bouchet – Châtelaine
Grand-Lancy – Bachet – Tours-de-Carouge

14



Jardin Botanique – Nations – Aéroport – Lignon
Grand-Lancy – Bachet – Tours-de-Carouge

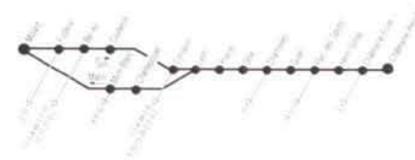
18



Molard – Cornavin – Châtelaine-Petit-Bois

26

La ligne 26 n'est pas exploitée le samedi et le dimanche



C. O. Renard – Lignon – Châtelaine – Bouchet – Mervelet

51

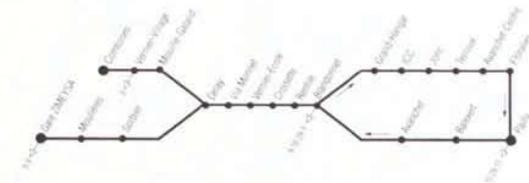
La ligne 51 n'est pas exploitée le dimanche



Gare ZIMEYSA
Comtoises Vernier – Blandonnet – Avanchet – Pailly (Balexert)

52

La ligne 52 n'est pas exploitée le dimanche



Blandonnet – Saint-Genis – Sergy – Val-Thoiry

Y



Petites annonces - A votre service gratuitement

A votre service

Secrétaire qualifiée français/anglais, cherche mi-temps le matin dans la région de Vernier. Tél. 341 66 53.

Recherche

Cherche maman ou grand-maman expérimentée pour garder Thomas qui aura 6 mois, dès avril 96, à mi-temps, quartier Bouchet-Châtelaine. Prix à convenir.

Engagement minimum 2 ans.

Tél. 797 50 18, matin ou soir.

Vélos

2 vélos enfant de marque Cross, pour enfants de 6 et 10 ans. Fr. 200.- la pièce ou à discuter. Tél. 392 48 08, heures de bureau, Mme Pfister.

Vélo sport pour homme, 3 vitesses, état de neuf, Fr. 140.-. Tél. 796 05 38.

Vélo d'appartement neuf Kettler Comet Electronique, Fr. 200.-.

Mini solarium Philipps, UV, sur pied, Fr. 400.-. Tél. 341 13 27.

Skis

Skis de fond 212 cm, souliers T. 43, bâtons, Fr. 50.-. Tél. 796 03 58.

1 paire de skis enfant, longueur 140 cm, 1 paire de chaussures T 35, Fr. 50.-. Tél. 797 54 48.

Skis de fond Fischer Crown 190 cm, fixations Salomon, très bon état. Bas prix. Tél. 796 00 18.

Autos

Opel Astra break, 1,8 16V, 1995, 30 000 km, toutes options, 8 pneus neufs. Fr. 19 800.-. Tél. 756 42 10.

Urgent. Chrysler Voyager 3.3 l. V6, bleu nuit, vitres teintées. Faire offre. Tél. 341 68 16.

4 jantes à barreaux pour Subaru 4 trous, pneus 90% 155 R13, Fr. 160.-. Tél. 797 05 71.

Opel Corsa Swing 1.4 l, grise, 14 000 km, 3 portes, 1994. Fr. 9500.-. Tél. 797 35 14.

Automobile électrique 2 places, 7000 km, fin 1991, autonomie 60 km, vitesse 90 km/h. Se branche sur une prise 220 volts normale. Fr. 6000.- à discuter, valeur à neuf Fr. 24 000.-. Tél. 797 34 13.

Vêtements

Veste en renard bleu T 38, Fr. 200.-. 1 vélo dame pliable, Fr. 80.-. 2 manteaux laine T 38, Fr. 60.- les 2. Tél. 796 16 32.

Etat neuf : 1 veste en vison brun, T 38, Fr. 250.-; 1 veste astrakan col vison noir, T 38, Fr. 350.-. Tél. 798 72 50.

Combinaison moto cuir pour femme, 150 cm, T 36, renforcée + bottes à talonnettes. Etat neuf. Fr. 300.-. Tél. 797 49 33, soir.

Manteau de dame en cuir noir, neuf, doublure molletonnée, T. 44-46, jamais porté (modèle). Cédé Fr. 600.-. Tél. 797 06 32.

Vêtement de judo, Fr. 40.-. Taille 170 cm, peu porté. Tél. 796 25 08.

Habits d'hiver pour garçon de 7 à 8 ans. Prix avantageux. Tél. 796 66 89.

A vendre

Superbe baby-foot en bois laqué robuste, dim. 128 x 70 x 100 cm. Etat neuf. Prix Fr. 350.-. Tél. 797 35 14.

Table en marbre blanc-gris, 65 x 120 cm, pieds blancs, Fr. 150.-.

Tél. 796 43 16.

1 étagère en bambou, ronde, hauteur 160 cm, largeur 135 cm, profondeur 35 cm, couleur brune. Fr. 40.-.

Tél. 797 02 20.

Jeux Séga Méga Drive, Fr. 30.- ou Séga Méga Drive + 6 jeux 2 manettes, Fr. 400.- à discuter. Tél. 341 08 43.

Machine à laver Hoover, Fr. 250.- ; 1 aspirateur, Fr. 50.-; 1 paire de skis Authier fixations Salomon, 1m80, Fr. 70.-; 1 guitare sèche avec étui, de marque Yamaha, Fr. 350.-. Tél. 788 00 84.

Encyclopédies Kister : Histoire de l'Art (11 vol.); Les Muses (15 vol.); Médecines 2000 (6 vol.). Prix à discuter. Tél. 341 08 92.

Centrifugeuse neuve pour fruits et légumes Mio Star, neuve Fr. 145.-, cédée Fr. 100.-. Tél. 797 51 88, soir.

Piano ancien, bon état, cadre en fer, Fr. 1800.- à discuter. Tél. 796 82 82, le soir.

Porte-manteaux mural rotin brun foncé, en 3 parties, Fr. 50.-.

Miroir rotin Dito, 56x70 cm, Fr. 40.-.

Miroir bords bois brun, 48x126 cm, Fr. 25.-. Tél. 796 43 16.

Amiga 2000 B, double lecteur, écran couleur + nombreux jeux, Fr. 800.-. Tél. 796 28 56.

Agenda

L'ABARC

organise son traditionnel

**camp de ski à Bruson (VS)
du 17 au 24 février 1996.**

Ce camp est ouvert aux adolescents de 12 à 18 ans et son prix est de Fr. 375.-.

Si cette offre vous intéresse, prenez contact avec

L'ABARC

151, rte de Vernier, 1214 Vernier
tél. 796 21 01
pour plus de renseignements.

LA MACAV

48, rue du Village



Jusqu'au 23 décembre 95

JANINE KAELIN-BOISVERT

AQUARELLES
(Nature - paysages - voyages)

PATRICIA GLOOR

ROSEMARIE GIAUQUE

CERAMIQUE

**Les paroisses
protestante et catholique
de Vernier**

vous invitent à la

CELEBRATION OECUMENIQUE

dans le cadre de la semaine de
l'Unité des Chrétiens

**SAMEDI 20 JANVIER 1996
à 18h**

Salle communale de Vernier-Place

suivie
d'un apéritif et d'un pique-nique
(soupe sur place).

NOELS DU MONDE

130 nativités dans le hall de Balexert jusqu'au 30 décembre 1995

L'Association des commerçants de Balexert, dans le cadre de son programme d'animations, présente pour cette fin d'année une extraordinaire collection de plus de 130 nativités venues des quatre coins du monde et la crèche de Catalogne de neuf mètres carrés.



La crèche du Mexique

Pour compléter cette démarche de Noël, les visiteurs pourront faire leurs dons pour les associations locales que sont : Le Caré, La Communauté d'Emmaüs, Plainpalais-Accueil et l'Association pour le Bateau Genève.

Pose de la première pierre du bassin couvert du Lignon

Pour marquer ce moment symbolique où l'on passe des plans au démarrage d'un chantier, une petite cérémonie s'est tenue le mercredi 29 novembre dans les futurs vestiaires des piscines du Lignon.

Orchestrant cette transition, Jean-Pierre ROBERT, chef du Service des bâtiments de notre commune, a donné la parole successivement à Bernard BUNTSCHU (à la fois président du Conseil municipal et initiateur de la fameuse pétition de 1984 réclamant la construction d'un bassin couvert et d'une patinoire), Christophe ISELI (conseiller administratif en charge du lancement de ce dossier) et Rino BRODBECK (du bureau Brodbeck & Roulet, lauréat du concours d'architecture).

Enfin, avant de se réchauffer l'estomac, les nombreuses personnes présentes ont pu voir Mme le Maire Gabrielle FALQUET et son collègue Christophe ISELI manier la truelle afin de bétonner un tube contenant le jugement du concours d'avril 1994, la demande de crédit de 11,8 millions votée en avril 1995, le dossier de présentation définitif, un journal du



Mme FALQUET et M. ISELI, ont coulé le béton de la première pierre

(Jean Godard)

jour et quelques monnaies. Deux éléments méritent d'être rappelés : la commune va percevoir une subvention de 2,5 millions du canton pour la construction d'un bassin de 25 x 16 mètres et d'une pataugeoire de 138 m², lesquels seront inaugurés

en mai 1997.

Cette installation sera à la disposition des écoles, mais aussi de la population. Elle fonctionnera de 9h à 20h30 et le week-end de 9h à 17h.

S.G.



(Service des sports)



(Service des sports)

Service des sports

Ecole suisse de ski alpin Ecole suisse de snowboard

Cours de ski alpin pour enfants de 8 à 16 ans
(débutants, moyens et avancés)

Cours de snowboard pour enfants de 10 à 16 ans
ayant déjà skié (débutants, moyens et avancés)

organisés par le Service des sports, avec la collaboration technique de moniteurs qualifiés.

Périodes (au choix) de 4 mercredis

1ère période : du 10 janvier au 31 janvier 1996

2ème période : du 28 février au 20 mars 1996

Lieu : Torgon (VS)

Prix par période : Fr. 160.- tout compris.

Renseignements et inscriptions au Service des sports,
30, rte du Bois-des-Frères - 1219 Le Lignon
Tél. 796 62 96 (le matin).

Camp de ski à Planachaux s/Champéry



**Du lundi 19 février
au
samedi 24 février 1996**

Ce camp est destiné aux enfants de la commune,
BONS SKIEURS âgés de 9 à 12 ans.

Places limitées, inscriptions selon l'ordre d'arrivée.

Fr. 320.- tout compris.

Renseignements et inscriptions :
Service des sports
30, rte du Bois-des-Frères - 1219 Le Lignon
Tél. 796 62 96 (le matin).

Service des sports

Tennis d'Aire

Location des courts couverts

Jusqu'au au 31 mars 1996, de 9h à 22h

Tennis *Court couvert (location 1h par semaine)*

Abonnement *périodes pleines*

+ week-ends Fr. 250.-

du lundi au vendredi de 12h à 14h et de 17h à 22h.

périodes creuses Fr. 220.-

Badminton *Court couvert (location 1h par semaine)*

Abonnement *périodes pleines*

+ week-ends Fr. 180.-

Du lundi au vendredi de 12h à 14h et de 17h à 22h.

périodes creuses Fr. 150.-

1 heure Fr. 9.-

1 heure (jusqu'à 18 ans) Fr. 7.-

Tennis d'Aire :

Ch. des Lézards 17 - 1219 AIRE - Tél. 796 21 98.

Attention : la buvette et les vestiaires seront fermés du 23 décembre 1995 au 7 janvier 1996.

Les personnes en possession d'un abonnement pourront accéder aux courts couverts.



ECOLE DE SKI

Cherchons accompagnatrices

adultes bénévoles pour école de ski communale, hiver 1996, 2 périodes de 4 mercredis.

Pour tous renseignements s'adresser à la commune de Vernier, Service des sports, tél. 796 62 96.

Tennis d'Aire

Location des courts extérieurs

Jusqu'au 31 mars 1996 (22 semaines)

Lundi et mardi de 9h à 16h

Mercredi de 9h à 14h

Jeudi de 9h à 16h

Vendredi, samedi et dimanche de 9h à 22h

1 heure Fr. 8.-

1 heure (jusqu'à 18 ans) Fr. 5.-

Tennis d'Aire :

Ch. des Lézards 17 - 1219 AIRE - Tél. 796 21 98.

Attention : Pendant les fêtes de fin d'année, la buvette et les vestiaires seront fermés du 23 décembre 1995 au 7 janvier 1996.

Bassins des Ranches et d'Avanchet-Jura

OUVERTURE AU PUBLIC - SAISON 1995/1996

Bassin des Ranches (16 x 8 m) - jusqu'au 24 avril 1996

Mercredi

Enfants de 6 à 15 ans fond à 0,80 m 13h45 à 15h45

Enfants et adultes fond à 2,00 m 15h45 à 17h45

Adultes fond à 2,00 m 17h45 à 18h45

Adultes fond à 1,25 m 18h45 à 19h45

Bassin d'Avanchet-Jura (16 x 8 m) - jusqu'au 5 mai 1996

Mercredi

Enfants de 6 à 15 ans fond à 0,80 m 16h15 à 17h15

Enfants et adultes fond à 1,25 m 17h15 à 18h15

Enfants et adultes fond à 2,00 m 18h15 à 19h15

Adultes fond à 2,00 m 19h15 à 20h15

Dimanche

Enfants et adultes fond à 1,25 m 8h45 à 9h45

Enfants et adultes fond à 2,00 m 9h45 à 11h45

Fond à 2 m seulement pour les personnes sachant nager.

Prix pour l'heure enfants de 6 à 15 ans Fr. 0,50
adultes Fr. 2.-

Les bassins sont fermés pendant les vacances scolaires et jours fériés, soit : du 23 décembre 1995 au 7 janvier 1996, du 17 au 25 février 1996, du 4 au 14 avril 1996 et le 1er mai 1996.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Service des sports, tél. 796 62 96 (le matin).

La desserte des Avanchets par les Transports publics

Avec l'introduction des nouveaux horaires des TPG, en mai 1995, la population des Avanchets s'attendait à être encore mieux desservie que par le passé. Nenni, au lieu de cela, plus de bus à l'intérieur des Avanchets. Les nombreux voyageurs que compte cette cité devaient se rendre à l'évidence, les TPG avaient décidé de supprimer la ligne 23 et de la remplacer par la nouvelle ligne 29, en provenance de Meyrin. Mais voilà que cela se corse. Les horaires avaient effectivement été modifiés, les plans affichés, mais l'autorisation de tourner à gauche sur la route de Meyrin pour emprunter l'avenue de Baptista n'avait pas encore été sollicitée et étudiée. De qui se moque-t-on, finalement ?

Après de nombreuses réclamations de la part de l'Association des habi-

tants, de la Communauté des propriétaires ainsi que des autorités communales, la direction des TPG a admis qu'il y avait effectivement un réel problème et qu'elle étudierait toutes les possibilités pour améliorer cette situation.

En quelques jours, une solution provisoire a été trouvée, par les responsables des TPG, avec l'introduction de deux courses spéciales le matin au départ des Avanchets.

Certes, cette procédure n'est pas satisfaisante car les heures de départ ne sont pas adaptées pour être utiles à la population qui doit se rendre à son travail. Mais c'est déjà un pas de réalisé.

Nous attendons avec beaucoup d'impatience de voir se réaliser une liaison

digne de ce nom entre la cité des Avanchets, de Balexert et le Centre-Ville.

Pour diminuer sensiblement le trafic privé au Centre-Ville, il n'y a qu'un remède, augmenter la capacité et la cadence des véhicules des transports publics. Lorsque tout un chacun aura compris ce phénomène, la situation ira certainement en s'améliorant.

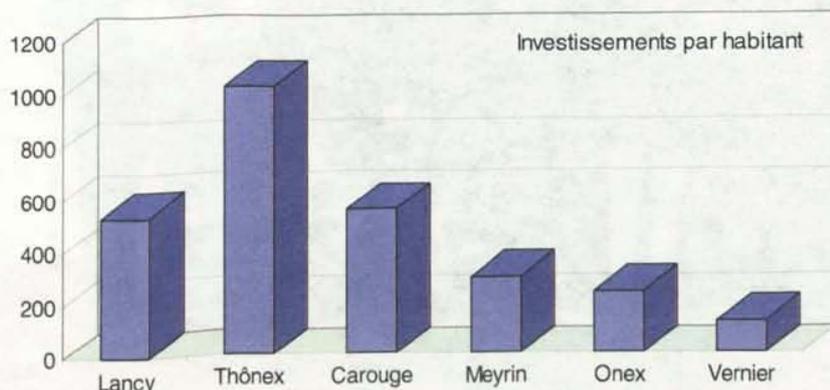
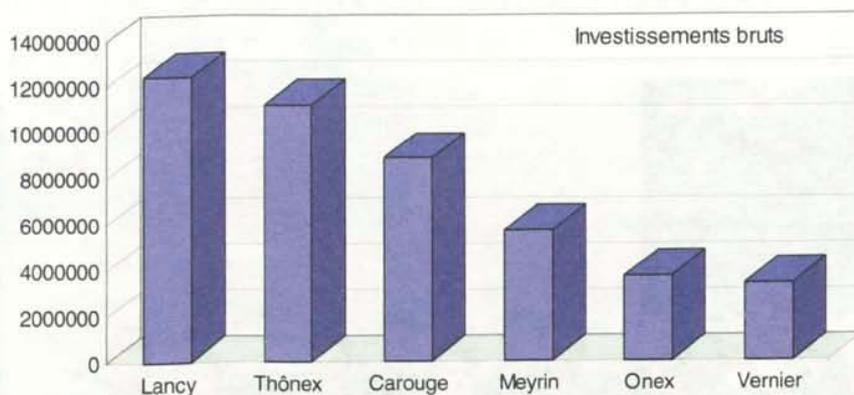
En ce qui concerne la ligne 52, nous avons introduit le détour par le centre des Avanchets pour permettre aux personnes âgées ou en difficulté de quitter le bus TPG à l'arrêt de Balexert puis de poursuivre avec la ligne 52 jusqu'à l'intérieur des Avanchets. Profitez de ce service, il vous est destiné.

Faute de quoi, nous nous verrons dans l'obligation de le supprimer.



Savoir... participer

Investissements bruts des communes genevoises



Source : Statistiques sur les comptes 1992 des communes genevoises, DIER, 1.94.



La chorale mixte

L'ECHO de Vernier

cherche d'urgence de nouveaux chanteurs et chanteuses.

Répétitions tous les **mardis** soir de **20h à 22h** dans notre local situé au sous-sol de l'école des Ranches à Vernier (entrée route de Peney).

Le répertoire est varié : classique, Renaissance, liturgie orthodoxe russe, chants romantiques, negro spirituals, chants populaires, etc.

Contacts :

Madeleine GASSER,
rue du Village 85, 1214 Vernier,
tél. 783 00 92 (le matin)

ou

Josiane SCHWALLER,
av. Adrien-Jeandin 12,
1226 Thônex, tél. 349 85 92.

Vernier, commune fleurie

Dans le cadre du concours des villes fleuries 1995, la commune de Vernier a reçu le 1er prix de la catégorie des villes de plus de 10 000 habitants et s'est vu décerner le titre de commune la plus fleurie du canton de Genève.

Un grand bravo à toute l'équipe des jardiniers, qui contribue tout au long de l'année à embellir notre commune.



Les prix que la commune a reçus lors du concours des villes fleuries 1995



Toute l'équipe des jardiniers communaux

Association des Intérêts de Vernier-Village
Case postale 434 - 1214 Vernier

«Du coq à l'âne...»

Nous avons l'intention de vous parler aujourd'hui de la visite intéressée et intéressante que nous avons effectuée des préaux et parcs de Vernier-Village.

Mais nous devons d'abord vous raconter la suite des petites misères qui concernent la Maison du Village que nous gérons pour la Mairie.

Dans le numéro de novembre, nous vous avons informés du fait que notre mandat touchait à sa fin et que les belles années, c'était terminé ! Belles années pour vous, puisqu'il suffisait d'un coup de téléphone à notre secrétaire pour réserver - s'il était possible - une salle de réunion. Dans le cas le



Le Bateau au naturel

plus extrême, une trentaine de minutes avant le début de vos séances pouvait à la rigueur suffire. Il a pu arriver que la réservation se fasse trente minutes après votre heure, mais dans ce cas vous avez commencé avec un certain retard...

La lettre du Conseil administratif nous donnait rendez-vous le 14 novembre. Nous y étions venus la mort dans l'âme et les poches pleines de clés auxquelles nous allions accorder un dernier regard embué de tristesse. Mais notre plaisir fut immense lorsque Mme Falquet nous apprit que les choses avaient changé, que nous pouvions poursuivre une action jugée positive et qu'il fallait inscrire au plan



Le basket à Vernier-Place

des réservations, des réunions de groupes qui ne trouvaient pas à se loger ailleurs, les locaux communaux étant suroccupés. Ce que nous assurâmes avec le plus grand plaisir après avoir repris nos esprits : il y a des joies qui tuent...

Nous nous fîmes vos interprètes en présentant nos remerciements à Mme Falquet et nous retirâmes avec l'espoir que l'affaire avait vécu.

Voilà. Passons maintenant à notre «enquête» sur les préaux d'écoles et plus précisément sur les jeux destinés aux enfants, cette précision étant nécessaire parce que nous avons vraiment eu l'intention de nous y amuser tant balançoires, toboggans, échelles de cordes, maisonnettes et autres agrès sont accueillants. Mais il y avait les maîtres-surveillants et nous n'avons pas osé retomber en enfance. Pourtant, le



Il y a même un joli petit chalet...

Bateau de Vernier-Place est une réussite diablement tentante. Voyez sa maquette dans le numéro de juin 95. Eh bien, il est plus grand et encore mieux. A lui seul, il vaut le déplacement. Aux Ranches, les constructions proposées ont, de l'avis des enfants, beaucoup d'attrait. Et dans la campagne Chauvet, le Trèfle est tout aussi bien pourvu et si vous arrivez à ranger correc-

tement votre voiture, nous vous invitons à y faire un petit tour. Vous pouvez aussi partir de chez vous à pied. D'aucuns diront que notre enthousiasme de demi-croulants - voire



Vers le Trèfle, mais il fait froid !

plus - et exagéré, que tout cela est normal, qu'après tout les impôts doivent servir à quelque chose et qu'il est naturel que les enfants en profitent aussi, qu'ils s'amuse aussi bien avec un élastique, en bref, le blanc et le noir. A cela nous ne répondons rien mais nos remerciements iront à ceux qui ont décidé de dépenser une partie de notre argent pour la plus grande joie des petits Verniolans.

Nous reviendrons certainement sur ce sujet. En attendant, votre Comité vous présente ses vœux toujours sincères afin que vous attaquiez cette année 96 qui pointe à l'horizon, le mieux qu'il se pourra. N'oubliez pas ceux qui manquent de tout, aidez ceux qui n'ont presque rien. C'est le souhait du

Comité de l'AIVV

EXPOSITION

EN L'ÉGLISE SAINT-PIE X

(Carrefour du Bouchet - Balexert)

Heureuse Bienvenue!

5^e EXPOSITION

DE CRÊCHES DE NOËL ORIGINALES

Du 24 décembre 23h30 au 14 janvier 12h00

Chaque jour de 8h00 à 18h00

Du 29 au 31 mars 1996 32^e GRANDE KERMESSE A SAINT-PIE X



*Les autorités
de la Commune de Vernier
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour une bonne et fructueuse
année 1996*